JUIN 2025

Hors-série gratuit du Journal de Saint-Barth

LE JOURNAL DE LA SAISON CYCLONIQUE 2025

Vous avez un problème pour évacuer vos déchêts ?

Location de bennes et évacuation pour particuliers et professionnels.

Caraïbes cleaning

Composez le 05.90.27.96.25

contact@caraibescleaning.com

Xavier Lédée, président de la Collectivité territoriale

« Un temps d'unité et de responsabilité partagée »

« La saison cyclonique 2025 a officiellement débuté le dimanche 1er juin et elle s'achèvera le 30 novembre 2025 : soit six mois. Six mois durant lesquels notre île, notre petit territoire de Saint-Barthélemy vivra au rythme des différentes alertes météorologiques, au rythme des phénomènes qui prendront vie principalement au large des côtes africaines.

Comme chaque année, les principaux acteurs de la sécurité civile se sont retrouvés en salle du conseil territorial pour évoquer les grandes lignes du dispositif Orsec cyclone.
Opérateurs de réseaux, représentants du monde économique, social et associatif, tous étaient présents pour rappeler quels étaient leur rôle dans le cadre de l'Orsec en cas de survenance d'un cyclone.
Avec Cyrille LE VELY, préfet de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, nous partageons la responsabilité de diriger les opérations de secours, c'est-à-dire coordonner l'ensemble des moyens et des acteurs pour essayer d'anticiper et de gérer l'événement.
C'est en confiance et dans la concertation que j'engage l'ensemble de la collectivité dans la coopération avec l'État.
C'est en unissant nos efforts que l'on arrive à surmonter nos peurs et à sortir dignement d'une crise de sécurité civile.
Cette réunion de lancement de la saison cyclonique est donc à la fois nécessaire et symbolique. Nécessaire, car elle permet de rappeler les consignes, de coordonner les services, de vérifier les dispositifs et de renforcer la vigilance de tous.
Et si Irma est encore dans toutes les mémoires, je veux ici vous dire avec la plus grande assurance que notre île est prête. Le service territorial d'incendie et de secours dispose désormais d'un centre dimensionné aux missions qui sont les siennes.
J'ai aussi pleine confiance dans la population de Saint-Barthélemy, qui saura, le moment venu, se préparer et respecter les consignes des autorités.
Des exercices réguliers, des campagnes de sensibilisation et une mobilisation constante des services territoriaux témoignent de notre détermination collective à anticiper, à protéger et à agir efficacement.
L'élagage, le rangement des biens extérieurs, la constitution de réserves d'eau potable et de produits de première nécessité doivent redevenir des réflexes partagés.
De même que les vérifications des groupes électrogènes, des particuliers et des professionnels doivent s'opérer. Chaque geste compte.
Il est également essentiel de faire preuve de discernement, de vérifier les sources, et de se référer en priorité aux canaux officiels de la Collectivité, de la Préfecture, et des services compétents.
Aussi, j'invite chacun à s'inscrire sur la plateforme Cedralis et à rester attentif aux bulletins émis par la Collectivité. Préparés, unis et responsables, nous saurons traverser cette période avec confiance.

La saison cyclonique n'est pas seulement une période de vigilance, c'est aussi un temps d'unité, de responsabilité partagée et de solidarité entre tous les habitants de Saint-Barthélemy. »

Cyrille Le Vély, préfet de Saint-Martin et Saint-Barthélemy

« On peut faire énormément pour éviter d'être démuni quand une crise arrive »

Cyrille Le Vély a pris ses fonctions de préfet de Saint-Martin et Saint-Barthélemy en janvier de cette année. La saison cyclonique qui débute est donc la première qu'il va vivre en sa qualité de représentant de l'État dans les Iles du Nord. Les enjeux inhérents à la préparation de la saison ne diffèrent pas des années précédentes et Cyrille Le Vély affiche sérénité et confiance. « *Je pense que de nombreuses personnes savent comment se préparer,* assure le préfet. *Particulièrement à Saint-Barthélemy. La population a de l'expérience et n'attend pas le message du préfet pour faire des réserves, être prête. Les gens se débrouillent. Notre message s'adresse davantage à celles et ceux qui ne disposent pas de cette expérience et n'ont pas ces habitudes. Les personnes qui n'ont connu ni Luis, ni Irma, ni le début ni la fin d'un phénomène total. Notre priorité est donc de sensibiliser et, aussi, de faire un peu peur. L'objectif est que toutes et tous se munissent de tout ce qui est nécessaire en cas de crise. Car il ne faut jamais oublier que l'on peut être frappé durement par un phénomène majeur.* »
Par conséquent, pour le préfet Le Vély, le rôle de l'État et de ses services est primordial. « *Ce que l'on attend de nous ? De prévoir. On peut tous faire énormément pour éviter que, lorsqu'une crise arrive, on soit démuni.* »
Pour ce faire, la coordination entre l'ensemble des acteurs de la sécurité civile est indispensable. De l'importance de la grande réunion sur la sécurité civile et de celles qui ont marqué le lancement de la saison cyclonique, à Saint-Barth puis à Saint-Martin.

« *La préparation à la saison cyclonique est également l'occasion d'un formidable échange intergénérationnel entre les petits-enfants, les parents, les grands-parents,* insiste le préfet. *Les enfants récupèrent la mémoire de la famille, ses habitudes, son expérience.* »

Au-delà du rappel des consignes (toutes présentes dans ce numéro spécial), le représentant de l'État assure : « *Je crois beaucoup à la notion d'abris sûrs, de refuges en des lieux bien identifiés. La mise à l'abris des populations vulnérables fait partie de notre rôle, avec le président de la Collectivité : offrir les meilleures conditions de protection à nos concitoyens.* » Cyrille Le Vély souligne par ailleurs l'importance de l'éducation à la culture du risque. En particulier auprès des plus jeunes. « *La nouvelle génération est ouverte à la beauté de la nature tout en ayant conscience qu'il faut parfois savoir s'en protéger* », explique-t-il.

Enfin, pour le préfet Le Vély, il ne faut pas négliger le pouvoir de la coopération. « *Il faut travailler sur la fibre solidaire, même dans la phase de préparation,* affirme-t-il. *Il existe un vrai réseau d'entraide à Saint-Barthélemy qu'il faut savoir susciter.* »

Ce hors série gratuit du Journal de St-Barth est édité par la Sarl Société de Presse Antillaise
RCS Basse-Terre : 400 718 185
Les Mangliers – Saint Jean - 97133 Saint-Barthélemy- Tél. : 05 90 27 65 19
journalsbh@orange.fr - www.journaldesaintbarth.com

• **Gérante et directrice de la publication :** Avigaël Haddad (avigaeljsb@wanadoo.fr)
• **Rédaction** : Thomas Fetrot (redactionjsb@orange.fr).
• **Publicité** : journalsbh@orange.fr
• **CPPAP** : 0629 Q 94957 • **ISSN** : 1254-0110
• Dépôt légal à parution • Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant et vous pouvez vous opposer à leur cession.
• Le Journal de Saint Barth, décline toute responsabilité sur les annonces publiées. Reproduction ou utilisation des textes, annonces, photos, publicités publiés dans le journal est **interdit** sans notre autorisation écrite.
• **Impression** : Prim services

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COLLECTIVITÉ
DE SAINT-BARTHÉLEMY

SOYEZ INFORMÉS EN VOUS INSCRIVANT AU SYSTÈME D'ALERTE CEDRALIS

INSCRIPTION : https://inscription.cedralis.com/stbarth

COMPLÉTER LA DEMANDE ET RECEVEZ LES INFORMATIONS D'ALERTE PAR APPEL TÉLÉPHONIQUE, E-MAIL OU SMS

> Retrouvez le dépliant de la saison cyclonique en français, anglais et portugais sur notre site **www.comstbarth.fr**

Collectivité de Saint-Barthélemy Officiel

« On peut avoir une saison à faible activité et un ouragan majeur, ou l'inverse »

Thierry Jimonet est le responsable du centre météorologique de Guadeloupe. Une structure de Météo France qui a pour mission de surveiller les évolutions climatiques afin d'établir des prévisions sur la zone qui couvre notamment la Guadeloupe et les Iles du Nord. Des observations qui se basent principalement sur les données recueillies grâce au satellite Guz 16 situé sur la partie Est des côtes étasuniennes. Les données utilisées par le Centre proviennent également du satellite de Météo France posté au-dessus de la côte Ouest africaine.

Ce début de saison cyclonique s'annonce-t-il relativement calme ?
Et bien, il n'y a aucun phénomène pour le moment alors que l'on est début juin et que, régulièrement, il y a des phénomènes formés du côté ouest sur la longueur des caraïbes ou proche des Etats-Unis.

Que peut-on dire des tendances dévoilées par les différents instituts de surveillance ?
C'est comme tous les ans. Ces instituts font des prévisions d'activité avec des signes climatiques de grande échelle. Il se trouve que cette année l'épisode La Niña touche à sa fin. Donc on arrive à une situation neutre pour les anomalies de température sur le Pacifique. Mais comme dans toute situation neutre, il y a beaucoup d'incertitudes. On sait que La Niña favorise l'activité cyclonique sur l'Atlantique et qu'à l'inverse, El Niño diminue l'activité car il amène des cisaillements de vent. Là, on ne sait pas trop ce qu'il va se passer. La température de la mer est toujours globalement au-dessus de la normale mais beaucoup moins que ces deux dernières années. Notamment sur l'atlantique tropical, qui nous intéresse. Il y a donc un peu moins de carburant mais avec une température qui reste favorable au développement de l'activité cyclonique. Tout va dépendre de la structure de l'atmosphère.

Entre 16 et vingt phénomènes nommés sont annoncés.
Je me rattache toujours aux statistiques. Si on regarde les dix à vingt dernières années, on est avec 17 à 18 phénomènes nommés. L'année dernière, on en a eu 18. La moyenne des différents instituts pour 2025 est de 16 phénomènes nommés, avec une fourchette de plus ou moins quatre. Donc on est dans la continuité en termes d'activité. Mais encore une fois, il faut répéter qu'il n'y a pas de corrélation entre le nombre de phénomènes et l'impact sur les territoires antillais. On peut avoir une saison à faible activité mais avec un ouragan majeur et l'inverse. Comme en 2020 avec trente phénomènes nommés, le record, alors que l'on n'a rien eu sur nos territoires. Néanmoins, il faut se préparer à une saison avec une bonne quinzaine de phénomènes.

A-t-on pu constater des changements dans les trajectoires des phénomènes ces dernières années ? Comme avec Béryl, en juillet 2024, qui était passé au Sud de l'arc.
Béryl, c'était totalement conjoncturel. L'équateur météorologique, le poteau noir pour les marins ou les aviateurs, n'était pas encore très au nord. La trajectoire était donc plutôt logique en début de saison. Les anomalies de température de la mer étaient très élevées et cela a favorisé un ouragan majeur. Mais les statistiques des trente dernières années montrent que c'est le Nord de l'arc qui est le plus impacté. Si un décalage vers le nord est observé avec le changement climatique, on aura toujours des surprises avec des ouragans qui passent au Sud.

Quelles sont les incidences qui découlent d'une température plus élevée de la mer ?
Cela fournit à l'atmosphère plus de vapeur d'eau, ingrédient qui constitue une masse nuageuse, favorise la convection. Une mer chaude, c'est un carburant pour la formation des cyclones, qui ont des cœurs chauds. Ils se nourrissent de cette mer très chaude. Mais il faut des températures élevées sur une cinquantaine de mètres de profondeur. Idéalement, au-dessus de 26 degrés. Ce qui est le cas quand on arrive en cette période de la saison. Mais ces deux dernières années, on a eu ces conditions en continu et ce n'est pas pour ça que l'on a des cyclones toute l'année. Heureusement d'ailleurs.

Les licenciements enregistrés au sein des organismes de surveillance cyclonique étasuniens depuis l'élection de Donald Trump peuvent-ils avoir une influence sur la qualité des prévisions ?
Je pense que pour la Noaa (National oceanic and atmospheric administration) et la NHC (National hurricane center), cela représente des perturbations importantes dans leur fonctionnement. Mais en matière de production et de suivi cyclonique pour la saison, il n'y a pas d'impact. Ils vont assurer ce travail comme précédemment. Néanmoins, on suit ça de près et, dans tous les cas, on sera prêt s'il le faut à supplanter une défaillance du NHC pour les prochaines saisons. Ce que l'on fait dans l'océan Indien.

Noms des cyclones 2025

Andrea, Barry, Chantal, Dexter, Erin, Fernand, Gabrielle, Humberto, Imelda, Jerry, Karen, Lorenzo, Melissa, Nestor, Olga, Pablo, Rebekah, Sébastien, Tanya, Van Wendy

Les prévisions pour la saison 2025

Sur le bassin Atlantique, la mer des Caraïbes et le Golfe du Mexique, les tendances saisonnières en matière d'activité cyclonique se maintiennent à un niveau très supérieur à la normale des années 1991-2020. Selon les prévisions et tendances dévoilées par les différents organismes d'observation météorologiques, principalement étasuniens (comme l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique ou NOAA), 16 à 20 cyclones nommés seront enregistrés en 2025. A ceux-ci s'ajouteraient 9 ouragans. Des prévisions qui, bien entendu, sont à considérer avec prudence car très incertaines. Sur les dix dernières années, entre 2015 et 2024, la moyenne est de 14 à 15 cyclones nommés et de 8 ouragans. Parmi les records, 2014 avec seulement 8 cyclones nommés et 2020 avec 30 cyclones nommés. Seulement 2 ouragans dénombrés en 2013 contre 14 en 2005.
Et Météo France de rappeler : « *Le cycle ENSO (Bascule entre les phénomènes El Nino/La Nina) serait en phase neutre avant et pendant la saison cyclonique. Cette configuration ne contribue pas à dégager une tendance significative pour l'activité cyclonique.* »

Echelle des perturbations

Onde tropicale:
Ciel couvert et pluies faibles à modérées pendant plusieurs heures.
Aucun dégât.

Dépression tropicale:
le vent maximum sur une minute reste inférieur
à 63 km/h, pluies abondantes parfois.
Dégâts: inondations possibles, éboulements importants, dangers pour la marine de pêche et de plaisance.

Tempête tropicale:
Vents maximums sur une minute compris entre
63 et 118 km/h, rafales souvent violentes, forte houle et marée de tempête modérée.
Dégâts: inondation probable, éboulements, glissements de terrain, quelques dégâts dûs au vent, danger pour les embarcations en mer.

Ouragan / Cyclone :
Vents maximums sur une minute dépassant 118 km/h, violentes rafales, pluies intenses et violentes, marée cyclonique notable, houle puissante.
Dégâts: importance croissante des dégâts dûs au vent avec l'intensité du cyclone, danger extrême pour les navires en mer.

On reste

en contact

Un poteau cassé ?
Une ligne endommagée ?

Aidez-nous à rétablir le service au plus vite en signalant les dommages réseaux. Faites remonter l'info sur
dommages-reseaux.orange.fr

orange™
est là

06/25 © Orange S.A au capital de 10 640 226 396 €. Siège Social : 111, quai du Président Roosevelt 92130 Issy les Moulineaux 380 129 866 RCS Nanterre.

Dans sa nouvelle caserne, le Stis est paré à toutes les éventualités

Depuis le début de l'année, le Service territorial d'incendie et de secours (Stis) a investi une caserne flambant neuve à Saint-Jean. Une structure qui a aussi et surtout l'avantage d'être dotée d'équipements techniques et technologiques modernes. Par conséquent, plus encore que les années précédentes, les sapeurs-pompiers du Stis sont parés à toutes les éventualités pour la saison cyclonique qui commence.

©André Ferreira Stis977

Le Stis de Saint-Barthélemy se prépare tout au long de l'année à cette période si particulière. Avec un effectif qui oscille entre cinquante et soixante sapeurs-pompiers, volontaires et professionnels, le service peut s'appuyer sur des équipes engagées et formées à toutes les interventions : sur terre et en mer. Particulièrement à l'approche d'éventuels phénomènes météorologiques menaçants.

Le lieutenant Thierry Brin est le commandant en second du Stis. Il résume toutes les vérifications annuelles qui sont effectuées en amont de la saison. « *Nous sommes sur le même modèle que les années précédentes. Le stock d'eau, l'accessibilité des abris sûrs, les moyens de communication, la mise à jour du matériel et les moyens techniques, tout est vérifié* », explique-t-il. Responsable du COT (Centre opérationnel territorial, désormais installé au sein de la caserne de Saint-Jean), l'officier enchaîne les réunions avec les différents organismes de l'île afin de s'assurer que l'ensemble des dispositifs sont prêts et que tous travailleront en parfaite coordination en cas de crise. Le lieutenant Brin rappelle l'importance du travail produit en amont d'une crise éventuelle. Comme le recensement de toutes les personnes qui sont susceptibles de nécessiter une prise en charge en cas d'alerte majeure. Un travail qui est effectué en coordination avec les services de la direction de la cohésion sociale.

Respecter les arrêtés

Parallèlement, la population doit jouer son rôle. En se tenant informée de la situation météorologique mais aussi et surtout en se préparant méticuleusement : réserves, kit de survie, etc. Le lieutenant Brin rappelle ainsi que l'application pour smartphone créée par la Collectivité regroupe toutes les informations nécessaires aux habitants pour se préparer efficacement. Elle permet aussi d'accéder à des services d'importance, comme la carte des abris sûrs, ou pour s'inscrire à Cedralis. Sans oublier un lien direct avec le projet Safe Saint-Barth, conçu par les chercheurs de l'Université de Montpellier avec lesquels le Stis travaille en étroite collaboration pour améliorer tout le dispositif.

Il va sans dire que les équipements de la nouvelle caserne changent complètement la manière d'aborder une crise potentielle. Notamment en raison de l'implantation du COT dans les bâtiments. Il en va de même avec le service de la sécurité civile (lire par ailleurs). Néanmoins, comme le rappelle le lieutenant Brin, un message se doit d'être martelé : « *Quand une menace arrive, j'encourage les gens à respecter les arrêtés territoriaux et préfectoraux, notamment pour la baignade et la circulation sur les routes. Car, en cas d'alerte, les services de secours seront en train de se préparer. Et les évacuations sanitaires ne seront plus possibles très rapidement. Par conséquent, la prudence est le maître mot.* » La prudence et l'anticipation, notamment pour la constitution des réserves de nourriture et de matériel.

Quelle gestion de l'eau en cas d'alerte cyclonique ?

En période d'alerte cyclonique, des mesures spécifiques sont mises en œuvre par la Saur pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable sur l'île, en collaboration avec l'usine de dessalement de la Sidem.

1. Remplissage maximal des réservoirs

Dès les premières alertes, les réservoirs de Colombier et de Vitet sont remplis au maximum afin de constituer une réserve stratégique.

2. Mise en sécurité des réservoirs

Lorsque l'alerte se renforce, la distribution d'eau à partir des réservoirs est stoppée. Ces derniers sont alors isolés (mis en by-pass) afin de préserver leur contenu.

3. Alimentation directe depuis la Sidem

Une fois les réservoirs fermés, les abonnés sont directement alimentés par le réseau de refoulement en sortie de l'usine de dessalement de la Sidem. Cette configuration permet de maintenir la distribution tant que l'usine reste en fonctionnement.

4. Arrêt progressif en fonction du niveau d'alerte

La production d'eau peut être interrompue en cas de forte houle, de coupure électrique, ou dès le passage en alerte rouge puis violette.

5. Réserves destinées aux services essentiels

L'eau stockée dans les réservoirs est strictement réservée aux établissements sensibles tels que l'hôpital, l'Ehpad, ou encore les pompiers, afin d'assurer la continuité des soins et la sécurité incendie.

Cedralis, un dispositif d'alerte gratuit

Tout au long de la saison cyclonique et particulièrement en cas d'alerte, la priorité pour les services de secours est de maintenir une communication avec la population. Pour ce faire, la Collectivité de Saint-Barth et le Stis (service territorial d'incendie et de secours) proposent un système d'alerte entièrement gratuit qui est accessible en ligne. Il s'agit du système de diffusion baptisé Cedralis, mis en place en 2022. Pour s'y inscrire pour et ainsi recevoir des messages d'alerte par téléphone (fixe et portable) ou par courriel, il suffit de se connecter par internet à une adresse, sur le site de la collectivité (https://inscription.cedralis.com/stbarth). « *Le fait de s'inscrire n'engage à rien,* assure le lieutenant Thierry Brin du Stis. *Il est possible de se désinscrire quand on veut, de suivre ou non la newsletter, etc. C'est une liste dynamique qui se met à jour au fur et à mesure des inscriptions. Depuis l'an dernier, nous avons relancé par courriel toutes les personnes inscrites pour qu'elles vérifient leurs informations personnelles, car on peut avoir changé d'opérateurs ou de numéro, mais aussi qu'elles incitent leurs proches à s'inscrire également pour que l'on est le maximum de personnes inscrites en cas de besoin. Il est important d'envoyer ces informations au plus tôt.* » Par ce biais, le Stis diffuse aussi des conseils sur la préparation du kit de secours.

Parallèlement, le centre opérationnel territorial (COT) est doté d'un numéro de téléphone (05 90 87 99 99). « *Il permet à la population de signaler des incidents, d'informer, etc* », précise le lieutenant Brin. Cette ligne sera en activité dès qu'une alerte orange sera déclenchée. Elle permettra aux personnes qui ne disposent pas d'un abri et qui ne parviennent pas à obtenir d'information de disposer des consignes nécessaires avant l'arrivée du phénomène. Toutefois, comme le précise le lieutenant Brin, il ne s'agit pas d'un numéro d'urgence et ne remplace donc pas le 18.

Pour tous les aspects de la communication, le Stis rappelle qu'il s'appuie sur la presse mais également sur les réseaux sociaux. Ses partenaires, comme la Chambre économique multiprofessionnelle (Cem) afin d'apporter tous les éléments d'information aux professionnels.

Une réserve territoriale de la sécurité civile

Dans les locaux flambant neufs de la caserne du Service territorial d'incendie et de secours, un nouveau service a vu le jour en début d'année. Il s'agit de la sécurité civile. Sous la direction du lieutenant Thierry Brin, Eden Gréaux en assure le développement et le bon fonctionnement. Détentrice d'une licence en sociologie et d'un master sur les risques environnementaux décroché à Lyon, Eden Gréaux est revenue à Saint-Barth par le biais d'un stage au sein de l'Agence territoriale de l'environnement avant de travailler avec les chercheurs de l'université Paul Valéry de Montpellier sur le projet Safe Saint-Barth. Depuis le mois de janvier, elle a donc pris les rênes du service de la sécurité civile. « Il y a différents sujets, explique la scientifique. Le côté opérationnel, chapoté par Thierry Brin, avec notamment la gestion du centre opérationnel territorial. Puis il y a la prévention et la sensibilisation aux risques majeurs, dont je m'occupe. Mais il y a aussi l'engagement citoyen avec la restructuration de la réserve de la sécurité civile. » Cette réserve existe dans l'Hexagone, sous l'appellation de réserve communale. Elle consiste au recrutement de bénévoles pour accompagner et soutenir le service en cas de crise. « *Pour ouvrir les abris sûrs, aider au déblaiement, etc* », explique Eden Gréaux.

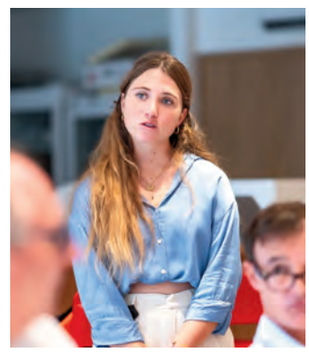
Eden Gréaux s'occupe du service de la sécurité civile au sein du Stis. © ComStBarth

Si le service travaille évidemment avec la Croix Rouge, l'objectif est de développer la réserve territoriale de la sécurité civile afin qu'elle vive tout au long de l'année par le biais d'actions de sensibilisation. « *Notamment auprès des scolaires* », précise Eden Gréaux.

Pour les personnes qui souhaiteraient prendre des renseignements sur la réserve et, qui sait, s'y engager, il est possible de le faire par courriel (securite-civile@comstbarth.fr) ou par téléphone (0590297066).

La Croix-Rouge, acteur indispensable

Comme chaque année, la Délégation territoriale de la Croix-Rouge française à Saint-Barthélemy travaille à sa préparation à la réponse d'urgence à mettre en place en cas d'incidents sur l'île.

L'association collabore étroitement avec la Pirac (Plateforme d'Intervention Régionale Amérique Caraïbes) basée en Guadeloupe, pour la préparation et la réponse à l'urgence. La Pirac est la base arrière logistique et humaine.

La Croix-Rouge dispose d'un stock de matériel prépositionné et vérifié sur l'île de Saint-Barthélemy (Tentes, lits picots, couvertures, groupes électrogènes, kit d'éclairage, téléphone satellite, moustiquaires, bâches, kits d'outils, kits de nettoyage, kits d'hygiène, eau, denrées).
Depuis 6 mois, 19 bénévoles de la Délégation Croix-Rouge Française à

Saint-Barthélemy ont suivi une formation aux premiers secours psychologiques, permettant ainsi la prise en charge de personnes impliquées dans une situation de crise.
Le 12 juin, 17 bénévoles de la délégation ont pris part à un exercice de crise organisé par le Service territorial d'incendie et de secours de Saint-Barthélemy, en collaboration avec les équipes de Safe St-Barth. Au programme : montage de tentes et ouverture d'un centre d'accueil des impliqués.

Les actions prioritaires de la Croix-Rouge sont :

- Vérification et renouvellement du matériel prépositionné (que celui-ci soit prêt à l'utilisation) avant le début de la saison cyclonique.
- Rédaction par la délégation de sa cellule arrière territoriale.
- Préparation du planning de présence des bénévoles pendant la période cyclonique.
- Activation d'un groupe WhatsApp interne à la délégation territoriale.
- Activation d'un groupe WhatsApp CRF alerte Antilles.
- Communication en juin et juillet sur les réseaux dits "sociaux" (FB et Instagram) de la préparation et de la composition de son kit cyclonique à la maison et sur certains rappels de prévention.
- Assurer la veille cyclonique et diffuser l'information en interne.

La Croix-Rouge travaille également avec le Service territorial d'incendie et de secours (STIS) et la réserve de la Sécurité civile dans la préparation de la réponse à l'urgence à Saint-Barthélemy.
Le planning de présence des bénévoles pendant la période, les coordonnées et la rédaction de l'inventaire des dispositions internes sont communiqués au STIS, à la Collectivité et à la préfecture.

Le but principal pour la Délégation territoriale étant de répondre plus efficacement, rapidement et durablement aux besoins essentiels de la population lors de situations d'exceptions.

Messages aux commerçants et aux entreprises

Aux commerces d'alimentation,

« A titre préventif, il vous est demandé de bien vouloir porter une attention toute particulière sur l'état de fonctionnement de vos équipements frigorifiques et des moyens de secours dont vous disposez, afin d'éviter toute rupture de la chaîne de froid de vos produits.
Dans l'hypothèse d'une rupture de l'alimentation électrique de vos installations lors du passage d'un cyclone, nous vous invitons à réagir en procédant au retrait immédiat des produits avariés de vos circuits de distribution.
Pour des raisons d'hygiène et de salubrité et dans la mesure du possible, ces produits devront être recongelés en attendant leur élimination en un lieu qui vous sera indiqué par les autorités locales.

Par ailleurs, dans la mesure de vos capacités, il serait souhaitable de conserver tout au long de la saison vos stocks d'eau et de produits alimentaires (type produits secs et conserves) en « niveau haut » afin de palier à un retard d'approvisionnement lié aux conséquences d'un évènement climatique majeur.»

A l'attention des entreprises du bâtiment,

« Dans le cadre de la Préparation au risque cyclonique, nous vous demandons de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires afin de sécuriser vos chantiers en cas d'alerte et d'anticiper sur les mesures pouvant être prises en amont.
Les grues de chantier ou autres installations susceptibles de présenter un risque de chute devront être démontées ou reployées en cas d'alerte.
Par ailleurs tout matériel susceptible de se transformer en projectile lors de vents violents devra être enlevé ou en cas d'impossibilité, sécurisé sur place.
Enfin, concernant l'évacuation de vos déchets, veuillez contacter le site de revalorisation des déchets de public afin de vous informer sur les dispositions d'accueil des professionnels.

N'attendez pas la dernière minute. ! »

JE ME PRÉPARE POUR LA SAISON CYCLONIQUE

AVEC L'ÉCOPÔLE OUANALAO ENVIRONNEMENT

J'ANTICIPE DÈS LE DÉBUT DE LA SAISON

- Élagage des végétaux, coupe cyclonique.
- Nettoyage des abords de mon domicile.

J'ÉVACUE MES DÉCHETS À L'ÉCOPÔLE

- Déchets végétaux.
- Encombrants susceptibles de s'envoler.

JE M'ORGANISE AVANT L'ARRIVÉE D'UN CYCLONE.

- Je dépose régulièrement mes déchets à l'écopôle pour éviter toute surcharge avant un cyclone.

NE DÉPOSEZ AUCUN DÉCHET EN BORD DE ROUTE AVANT UN ÉVÉNEMENT CYCLONIQUE.

PAPREC ENERGIES

Horaires d'ouverture de l'écopôle : lundi au vendredi 6h - 11h45 et le samedi de 6h à 10h45. Permanence pour les particuliers le dimanche et les jours fériés de 8h à 11h.

Le port n'est pas un abri cyclonique !

Sur le port comme partout ailleurs sur l'île, la consigne est la même en période cyclonique : l'anticipation. Ainsi, comme chaque habitant de l'île, les propriétaires de bateaux ne doivent pas attendre la dernière minute et l'annonce de l'arrivée d'un phénomène cyclonique pour organiser la mise à l'abri de leur navire.

Dans un premier temps, il est indispensable de procéder à une vérification méticuleuse de l'état de son bateau, du fonctionnement des moteurs et du gréement (pour les voiliers), afin de naviguer en toute sécurité avant l'approche d'un phénomène menaçant pour se mettre à l'abri. Mais sur une autre île que Saint-Barth, pour ceux qui ne disposent pas d'un espace sécurisé.

Dans le port de Gustavia, plus de 150 bateaux habités sont répertoriés. Or, comme le rappelle régulièrement le directeur du port, Ernest Brin, le port n'est pas un abri cyclonique.

De fait, les infrastructures de la Collectivité, comme les corps-morts, ne sont pas prévus pour résister en cas de passage d'un cyclone. Aussi, les personnes qui décideront de laisser leur embarcation au mouillage pendant une alerte ne pourront se retourner vers la capitainerie ou la Collectivité si leur navire se décroche et se trouve endommagé ou détruit lors du passage d'un phénomène.

Mise en sûreté des bateaux

Pour mettre un bateau en sûreté, plusieurs destinations sont envisageables. Saint-Martin étant la plus proche. Mais il est également possible de mettre son bateau à terre à Saint-Kitts, en Guadeloupe, en Martinique ou plus au Sud. Pour ce faire, il suffit aux propriétaires de navires de prendre contact avec les marinas ou les chantiers navals.

Sur le port de commerce, la procédure est la même tous les ans. Limiter l'importation de marchandises à l'approche d'un phénomène, évacuer le plus rapidement les quais dès le débarquement des conteneurs, etc.

Aux usagers du Port

Avec l'ouverture de la saison cyclonique 2025, il est rappelé aux usagers du port de Gustavia, plaisanciers et professionnels, que le port n'est pas un abri sûr.
De ce fait, il est demandé dès à présent de vérifier l'état du mouillage, le bon fonctionnement du moteur ou des voiles, ainsi que le bon état de navigabilité du navire. Il est important de prévoir, le plus tôt possible, un abri pour la mise à terre du bateau, si besoin est.

Pour rappel, l'article 8.5 du règlement de police du port de Gustavia prévoit :
- Dès l'annonce par les services météorologiques de l'arrivée de vents forts établis (ou soutenus) d'une vitesse supérieure ou égale à 80 km/h, de toute direction ou d'une forte houle de plus de 3 mètres, de secteur Nord-Est à Sud en passant par l'Ouest, les mouillages (corps morts, chaines, bouées) appartenant à la collectivité sont formellement interdits d'utilisation.
- A défaut du respect de cet article, les propriétaires ou capitaines seront tenus juridiquement et civilement responsables de tout dégât causé aux tiers, ou aux infrastructures portuaires de la collectivité.
- De même, chaque propriétaire de bateau doit impérativement vérifier l'état de sa police d'assurance. L'expérience Irma en 2017 ayant révélé que beaucoup de contrats protégeaient mal les assurés et que la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ne fonctionnait pas pour les bateaux.

Pour les marins, messages d'alerte et "BMS" sur VHF

Au quartier général du Cross Antilles-Guyane de Fort de France, où les appels aux secours sont désormais interceptés des côtes jusqu'au moins 20 miles en mer grâce au réseau VHF, la capacité d'écoute et d'intervention du Cross a été démultipliée. Pour chacun des neufs émetteurs correspond une station individuelle multi-réseau. Une veille 24h/24 est assurée sur le canal 16. Dans les îles du Nord, les communications reçues sont immédiatement dégagées sur le canal 73 (connu également sous le nom de canal SAR, "search and rescue"). Un canal multi-voix a été aménagé pour permettre de communiquer avec ceux qui ne sont pas encore pourvus du canal SAR.
Enfin, sur le canal 64, des bulletins de météo marine adaptés à la zone de l'émetteur le plus proche sont diffusés en français à 5 h, 8h30, 16 h et 18 heures. En cas de déclenchement d'alerte cyclonique, des BMS, Bulletins météorologiques spéciaux, devraient être diffusés toutes les heures en anglais et français. Les stations sont également équipées d'un système de goniomètrie permettant de localiser les appels de détresse des plaisanciers ou professionnels de la mer qui ne sont pas équipés de GPS.

Sur les chantiers, anticiper les mises en sécurité

Si chaque résident de Saint-Barth est invité à nettoyer avec soin les abords de son habitation en prévision de la saison cyclonique, il va sans dire que les responsables des nombreux chantiers qui pullulent sur l'île doivent également prendre des mesures de sécurité. Bien avant que ne se déclenche une alerte. « *Il ne faut pas attendre d'être menacé par un événement pour apporter ses déchets au site de Public*, rappelle le Service territorial d'incendie et de secours). *Tout simplement parce qu'à ce moment, le site de Public sera aussi dans une logique de protection et de sécurisation de ses installations. Il y a donc une culture d'évacuation régulière des déchets tout au long de l'année qu'il est nécessaire de développer. Pour ne pas se retrouver avec un stock et autant de projectiles potentiels en cas de cyclone*. » De fait, si la saison commence en juin pour s'achever en novembre, la préparation, donc l'anticipation, s'étend du 1er janvier au 31 décembre. Pour les particuliers comme pour les entreprises.

Ainsi, les sociétés de construction et les artisans du bâtiment se doivent de prendre de l'avance sur un éventuel phénomène météorologique. « *Parce qu'il n'est pas possible d'évacuer la totalité du matériel en deux jours*, souligne le lieutenant Brin. *Les responsables de chantier savent qu'ils doivent rassembler leur matériel, le protéger, l'attacher au sol et le sangler, démonter les grues qui sont de plus en plus présentent dans le paysage*. »

Dès le déclenchement de l'alerte Orange, un communiqué est diffusé et marque le signal de mise en sécurité sur les chantiers. Mais cela peut débuter dès l'activation de l'alerte jaune. « *Si un phénomène a 98% de chance de toucher Saint-Barthélemy, il ne sert absolument à rien d'attendre la dernière minute* », averti le Stis. Une imminence du danger qui entraînera des mesures conservatoires comme la fermeture des écoles, le démontage des grues, la mise en sécurité des bateaux, etc.

Elagage, mouillage

Les rappels de l'ATE

Avant le début de la saison cyclonique

- Vérifier l'état de sa remorque et prévoir une zone de sécurisation à terre de son navire.
- Pour les navires au mouillage à l'année à Grand Cul-de-sac, vérifier l'état de son mouillage et des amarres.
- Élaguer raisonnablement et après s'être assuré de l'absence de nids.
- En cas de faune blessée ou oisillon au sol, appelez immédiatement l'ATE au 0690 31 70 73.
- Ramasser autour de chez soi tout ce qui pourrait devenir un projectile ou s'envoler dans la nature.
- Faites des provisions, y compris pour vos animaux.

En cas d'alerte

- Sécuriser son navire à terre. Les baies de la réserve naturelle ne sont pas des abris cycloniques, que ce soit à l'ancre ou sur bouée aucun navire n'est autorisé à passer un cyclone sur place.
- Ne pas attendre le dernier moment pour rentrer ses animaux de compagnie (chats, chiens...), mettre également à l'abri ses autres animaux domestiques (cabris, poules, lapins...). Ceci afin d'éviter une dispersion de ces animaux dans la nature et leur divagation après l'épisode cyclonique.

Après l'évènement

- En cas de phénomène majeur, les premiers jours suivant l'épisode cyclonique, il est exceptionnellement autorisé de fournir de la nourriture aux animaux sauvages (oiseaux/reptiles). Par exemple, des mangeoires avec de l'eau sucrée pour les oiseaux ou des restes de fruits et légumes pour les reptiles.

Attention à éloigner la zone de nourrissage de toute présence de chats/chiens pour éviter leur prédation.

- Une fois que la végétation reprend son essor, tout nourrissage doit être arrêté.

L'ATE tient à signaler aux usagers de la réserve qu'en amont de la saison cyclonique et pour des raisons d'entretien les balises délimitant la réserve naturelle seront prochainement retirées. Même sans balisage, les limites de la réserve restent évidemment inchangées tout comme sa règlementation. Les limites de la réserve apparaissent sur toutes les cartes GPS et applications marines (navionics, donia...).

A l'hôpital, le Plan cyclone est bien rodé

Parmi les nombreuses procédures existantes au sein de l'hôpital Irénée de Bruyn, le Plan cyclone s'inscrit dans un ensemble de moyens destinés à gérer des situations exceptionnelles. Comme le Plan blanc ou le Plan bleu, pour la gériatrie.

En collaboration avec l'État, la Collectivité, la préfecture, le Stis et tous les acteurs des situations de crise. « *On a un Plan qui nous est propre, pour notre organisation interne, et il doit être articulé en conformité avec les autres plans pour qu'il y ait une coordination et que l'on se fonde dans un ensemble de mesures* », souligne le directeur, Éric Djamakorzian.

Le Plan cyclone existe depuis plusieurs années et il est régulièrement mis à jour, pour intégrer quelques détails d'organisation. Comme savoir à quel moment il est opportun de déclencher les évacuations sanitaires, à quel moment elles doivent être arrêtées, etc.

La zone grise

Lorsqu'un cyclone est annoncé, la cellule de crise interne à l'établissement se réunit avec le directeur et les responsables de secteurs. En prévision de l'événement, des fiches « action » sont élaborées et mises à jour régulièrement pour chaque corps de métier. Des vérifications sont faites sur le matériel, l'organisation opérationnelle, etc. Dès la phase jaune, la fiche « action » est consultée. « *Des vérifications sont faites d'une année sur l'autre, évidemment,* précise le directeur. *Pour être certain de pouvoir contacter les agents, par exemple, ou être certain que les stocks ont été correctement établis… Il y a le Plan cyclone d'avant cyclone, mais il y a aussi le Plan de sortie. Ce que l'on appelle la zone grise. Quand l'évènement n'est pas tout à fait terminé ou que l'on subit encore les conséquences du cyclone. Une phase transitoire. Là, on voit comment on peut accueillir les victimes, comment on remet en route les « evasans » s'il y en a besoin, etc. Tout cela est inclus dans le Plan cyclone.* »

Autre point important, l'entrée en phase de confinement. « *La cadre supérieure de santé, le directeur ou son représentant, se partage les tâches. L'un reste en permanence sur l'Ehpad auprès des équipes, l'autre reste au CH. On reste ici, cloîtré avec les équipes. On fait vraiment corps, c'est une mobilisation totale des personnes de l'hôpital. On a un médecin qui est référent sur le Plan cyclone, qui est un peu le directeur des secours locaux. Il est formé pour ça. Donc il sera là aussi et sera remplacé si nécessaire. Le planning a été établi sur chaque site. Car les personnes mobilisées doivent être relevées.* »

Entre trois et cinq jours d'autonomie

« *Avant le cyclone, il faut que l'on arrive au maximum à vider les lits afin d'être prêt pour l'après-cyclone,* souligne le directeur. *Bien évidemment, on ne met pas les gens dehors comme ça. C'est en fonction de leur pathologie. Et puis certains patients sont regroupés dans des zones de l'hôpital car toutes les chambres ne sont pas sécurisées.* »

Par ailleurs, des malles apportées après Irma ont été conservées et mises à jour tous les ans. Ce qui permet aux personnels de bénéficier de matériel de secours supplémentaire. « *En fonction de notre taille et de nos effectifs, on a été le plus précautionneux possible pour pouvoir accueillir nos patients,* souligne le directeur. *Les abris sûrs limitent également les risques. On envisage tous les scenarii, on fait du surstockage de matériel médical, de médicaments, d'eau, de nourriture, etc. On a entre trois et cinq jours d'autonomie et la capacité de redémarrer la machine.* » Sans oublier un boîtier satellitaire (financé par la Collectivité, pour le matériel comme pour l'abonnement activé pour six mois), avec un abonnement au système Star Link.

Lors du déclenchement de la phase jaune, deux réunions seront mises en place pour revoir toutes les fiches « action ». De plus, les services techniques de la Collectivité font également des inspections de tous les bâtiments.

AVANT LA HAUTE SAISON, PENSEZ À FAIRE
VIDANGER ET NETTOYER
VOS INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT
VIDANGEUR
POPEYE
CUREUR
FOSSE
STATION D'ÉPURATION
BAC À GRAISSE
HYDROCURAGE
LA VIDANGE, C'EST NOUS!
0590 29 51 16
contact@popsbh.com

Quatre abris sûrs accessibles jusqu'à la dernière minute

Toutes les personnes qui s'estiment en danger dans leurs habitations ou sur leur bateau peuvent se manifester afin d'obtenir une place au sein de l'un des quatre abris sûrs mis à la disposition de la population par la Collectivité. Ils sont les mêmes que les années précédentes. En l'occurrence, le rez-de-chaussée de l'école de musique Alcide Terrac à Colombier, plusieurs salles de l'école primaire de Gustavia et du collège Mireille Choisy, puis le réfectoire de l'école Saint-Joseph à Lorient. Il est à noter que certains de ces bâtiments peuvent être réservés pour des personnes grabataires ou qui sont sur des lits médicalisés.

La capacité d'accueil totale approche les 150 places. Un chiffre qui peut varier en fonction du nombre de places occupées par des lits médicalisés, qui réclament plus d'espace. Ils sont aussi destinés aux habitants des littoraux qui peuvent recevoir la consigne d'évacuer leur domicile.

Prévoir ses produits de première nécessité

Dans les abris sûrs, l'accueil est assuré par des bénévoles. Chaque personne hébergée se verra attribuée un lit de camp et une couverture. Les locaux disposent d'équipements qui répondent aux besoins de première nécessité, ainsi que d'une réserve en eau potable. Toutefois, le passage d'un phénomène peut être long. Par conséquent, les personnes hébergées doivent apporter les produits qui leur sont nécessaire. C'est-à-dire une nourriture adaptée, leurs médicaments et tout autre produit qui est propre à la situation de chacun. Une raison supplémentaire de se pencher avec attention sur le contenu du kit de secours et de survie, qui est propre à la cellule familiale.

Réclamer une place auprès du COT…

Lorsque l'alerte orange est déclenchée, le Centre opérationnel territorial est activité. Son numéro d'urgence (0590.87.99.99) est alors activé et il suffit de le composer pour demander une place dans l'un des abris. Une demande qui peut être formulée jusqu'à la dernière minute avant le passage d'un phénomène cyclonique.

Pour les phénomènes majeurs, une veille est directement prise en charge depuis le COT. En revanche, pour un phénomène plus léger, il est donc possible de composer ce numéro qui renverra l'appelant vers le standard de la caserne du Service territorial d'incendie et de secours à Saint-Jean.

… Ou dès aujourd'hui auprès du CMS

Pour les personnes qui se trouvent dans une situation précaire et qui savent dès aujourd'hui qu'elles ne disposeront pas de possibilité d'hébergement, il est déjà possible de se manifester, mais auprès du Centre médico-social (0590.29.49.60). Les abris sûrs sont équipés d'une ligne téléphonique sécurisée qui permettra d'entrer en communication avec le COT.

Par ailleurs, le Stis rappelle : « Il est aussi bon de se souvenir que le respect de l'autre et le savoir-vivre sont indispensables dans ces abris. Il ne s'agit pas d'une chambre d'hôtel et les conditions de vie y seront rustiques. »

Après le cyclone…

Lorsque le phénomène météorologique se sera retiré des terres, des postes de secours pourront également être mis en place. Ce, en fonction des dégâts, de l'état des routes et du nombre de victimes. Notamment pour ne pas engorger l'hôpital avec des patients qui peuvent être pris en charge dans les postes de secours. L'armement de ces structures est organisé par la sous-direction santé du Stis, en collaboration avec l'hôpital et des professionnels de santé de l'île.

Des kits pour les postes de secours

Des sites sont prédéterminés, comme le Centre médico-social (Gustavia), le local de l'Ascco (Lorient) et celui de ALC (Corossol). Des kits sont d'ores et déjà prêts pour être utilisés dans les postes de secours. Ils sont composés de matériel de secours, de soins, ainsi que de sacs d'oxygéno-thérapie.

Les hôtels prêts à affronter la saison cyclonique

Au sein de l'association des hôtels et villas, le début de la saison cyclonique ne marque pas celui de la préparation. En réalité, celle-ci s'effectue de manière continue tout au long de l'année. « *L'organisation est à peu près similaire dans tous les établissements*, explique le président Olivier Leroy, également directeur du Christopher. *Nous avons trois volets en matière de gestion de crise : les clients, les personnels et les bâtiments*. » Une mise à jour des dispositifs est effectuée tous les ans. « *En cas d'alerte, notre objectif est de gérer le plus rapidement possible nos clients, de nous assurer que tous nos personnels sont en sécurité, et de vérifier que tous les bâtiments de l'hôtels ainsi que les logements extérieurs sont sécurisés* », précise Olivier Leroy.

Yohan Adam, manager général des établissements Gypsea, souligne le fait que chaque client trouve à son arrivée dans sa chambre une lettre d'information sur les mesures à prendre en cas d'alerte cyclonique. « *Pour le personnel, nous allons beaucoup plus dans le détail*, assure le dirigeant. *Nous avons une procédure par service, de tout ce qu'il y a à faire en fonction du niveau d'alerte*. » Toutefois, il ne s'agit que de vérifications car, théoriquement, tout a été anticipé. Comme les réserves qui doivent permettre d'entretenir clients et personnels tout au long de la crise météorologique potentielle. Notamment pour éviter de se mêler à la ruée dans les magasins d'alimentation. Il en va de même pour le matériel, les forfaits des téléphones satellitaires, etc. « *La grosse responsabilité revient aux équipes techniques qui doivent encapsuler tout l'hôtel* », indique Yohan Adam.

Olivier Leroy, président de l'association des hôtels et villas, en compagnie de Vanessa Panza et Yohan Adam.

Des clients qui anticipent

En ce qui concerne la clientèle, Olivier Leroy précise que la priorité est, en fonction du niveau d'alerte, d'inviter les clients à évacuer l'île. Pour ce faire, certains hôtels anticipent en signant des accords avec des compagnies aériennes capables d'organiser en un temps réduit des « charters » d'évacuation pour leurs clients mais aussi pour leurs personnels. « *Certains clients anticipent tout cela et partent d'eux-mêmes très rapidement* », assure Olivier Leroy.

Par ailleurs, en raison du « *roulement* » des saisonniers entre la haute et la moyenne saison, de nouvelles journées d'intégration et d'information sont organisées au fil de la saison. « *En plus des informations qui sont dans le livret d'accueil de quarante pages qu'ils reçoivent à leur arrivée* », ajoute Olivier Leroy.

La bonne organisation des établissements hôteliers profite également à Saint-Barthélemy en cas de gros phénomène. Comme après Irma puisque les hôtels qui ont pu se protéger ont été en mesure d'accueillir les équipes de secours venues de l'extérieur de l'île. Comme le Christopher.

Il est à noter que la plupart des petits établissements, à la différence des structures plus imposantes, restent ouverts hors saison.

Nature

2017, quand les colibris disparurent

Les conséquences du passage d'un cyclone sont nombreuses et déjà bien connues à Saint-Barthélemy. Pour la population, pour l'environnement, mais aussi pour les animaux. En 2017, l'ouragan Irma n'avait épargné rien ni personne. Surtout pas les espèces naturellement soumises à sa puissance dévastatrice. Directeur de l'Agence territoriale de l'environnement, Sébastien Gréaux évoque un souvenir en particulier. Celui des colibris. « *Après le passage d'Irma, si certains étaient morts, on pouvait en voir partout, complètement affolés. Ces oiseaux doivent manger toutes les heures or, là, il n'y avait plus de fleurs, rien. Rapidement, ils ont tous disparu. Ce n'est que deux ans après qu'on en a aperçu de nouveau. Sachant cela, il n'est peut-être pas idiot de prévoir des abris, quelque chose.* »

A l'inverse, le directeur de l'ATE se souvient d'espèces qui ont été éparpillées dans toute l'île. « *Comme les plantes en bord de mer qui ont bénéficié de la chute des grands arbres pour se développer, comme d'autres espèces* », explique-t-il. Parmi les éparpillés d'après Irma, il y avait aussi… les poules. Celles qui avaient survécu en plein air avaient été emportées dans différents secteurs de l'île qui leur étaient inconnus !

PRÉPARATION PRE-CYCLONIQUE

Prévenir les dégâts cycloniques, c'est la meilleure façon de les éviter :

- ✓ Nettoyez les ravines proches de la maison et élaguez les arbres voisins. Rangez dans un abri les tôles, planches qui pourraient s'avérer des projectiles dangereux lors du passage du cyclone.
- ✓ Consolidez la maison au niveau de ses issues (portes et fenêtres). Vérifiez et consolidez le cas échéant la toiture. Veillez au bon entretien du système d'évacuation des eaux pluviales (chenaux, gouttières, ...).
- ✓ Constituez et stockez en lieu sûr une réserve alimentaire raisonnable de longue conservation : riz, haricots, conserves, sucre, huile, lait en poudre ou stérilisé, biscuits, ... Prévoyez une réserve d'eau potable en quantité suffisante pour la famille pour plusieurs jours (au moins 10 litres par personne).
- ✓ Stockez en un lieu défini et accessible les équipements et outils susceptibles d'être utilisés après un cyclone : hache, scie, clous, marteaux, bâches, contre-plaqués, bidons plastique de type Jerrycan, serpillières, seaux, ... ainsi que de l'eau de Javel.
- ✓ Disposez en un lieu facile d'accès et connu de tous, une trousse de premiers secours contenant pansements, alcool à 70 ou 90°, Mercryl, coton hydrophile, compresses, sparadrap, ...
- ✓ Prévoyez un poste de radio portatif avec réserve de piles, ainsi que des moyens d'éclairage de secours: lampes électriques avec réserve de piles, bougies, lampes à gaz ou à pétrole avec allumettes, voire groupe électrogène avec réserve de carburant.
- ✓ Assurez-vous que vous et votre entourage connaissez les consignes de sécurité, que vos vaccinations contre le tétanos et la polio sont à jour.

CANTINE D'URGENCE

Dans une situation d'urgence, les réseaux d'eau courante, d'électricité, de téléphone peuvent être coupés. Vous devez être prêt à vivre de manière autonome quelques jours avec certains articles essentiels, à votre domicile (confinement) ou en dehors après un ordre d'évacuation. Dans ce cas, écoutez la fréquence d'urgence 91,1 FM.

Pour se constituer une cantine efficace de provisions et d'équipements spécial cyclone, il s'agit de ne pas oublier l'essentiel et de conserver votre cantine dans un lieu sec et abrité.
Nous vous conseillons le nécessaire d'urgence :

- ❑ radio avec piles ou batteries,
- ❑ eau potable : dix litres par personne,
- ❑ nourriture et boissons pour 2 semaines,
- ❑ nourriture pour bébé,
- ❑ nourriture pour animaux domestiques,
- ❑ trousse médicale de premiers soins : bandelettes, alcool, sparadrap, paracétamol, antidiarrhéique, produits hydroalcooliques pour les mains ainsi que vos médicaments de traitement en cours.
- ❑ papier hygiénique et un essentiel d'hygiène personnelle,
- ❑ outils de base : couteau de poche, ouvre-boite, ouvre-bouteilles, allumettes, bougies, lampes de poche, (évitez les éclairages à gaz en milieu confiné), piles, gants de travail, seaux, serpillières, balais, essuie-tout, eau de javel, sacs-poubelles, anti-moustiques...
- ❑ vos papiers d'identité et une photocopie de vos papiers d'identité, un double des clés de maison et des clefs de voiture
- ❑ un téléphone portable avec batterie chargée et son chargeur
- ❑ de l'argent liquide
- ❑ des jeux divers : cartes, dés, dominos etc...
- ❑ un sac plastique pour protéger les objets de valeur et les papiers importants.

NUMÉROS UTILES

✆ Centre opérationnel territorial - COT (activé dès l'alerte orange) :	05 90 87 99 99
✆ Cross Antilles Guyane (Sauvetage en mer) :	196 ou 05 96 70 92 92
✆ EDF :	05 90 29 80 81
✆ Gendarmerie :	17 ou 05 90 27 11 70
✆ Hôtel de la Collectivité :	05 90 29 80 40
✆ Hôpital de Bruyn :	05 90 27 60 35
✆ Météo France répondeur :	08 92 68 08 08
✆ Médecin de garde :	15 ou 05 90 90 13 13
✆ Pompiers :	18 ou 05 90 27 62 31
✆ Préfecture St Barth :	05 90 27 64 10
✆ Police territoriale :	05 90 27 66 66
✆ Régie des Eaux :	05 90 27 64 88
✆ Radio St-Barth:	05 90 27 74 74
✆ Radio Transat :	05 90 27 55 55
✆ Radio Tropik FM :	05 90 87 13 68
✆ Samu :	15
✆ Sécurité Civile :	05 90 29 70 66

FRÉQUENCES RADIO

- ❑ Maxxi Iles du Nord : 89,7 mhz
- ❑ Music 88,1 MHz et 93,1 MHz
- ❑ Radio Saint-Barth : 98.7 et 103.7 mhz
- ❑ Radio Transat : 95,5 mhz et 103.1 mhz
- ❑ RFO Guadeloupe : 88.5 mhz
- ❑ Sun FM Music : 106.9 mhz et 99,1 mhz
- ❑ Tropik FM : 97,5 mhz et 104,9 mhz

SITES INTERNET

EN FRANÇAIS

- ◗ Préfecture Guadeloupe : www.guadeloupe.pref.gouv.fr
- ◗ Météo France: www.meteo.gp
- ◗ SXM Cyclone : "www.sxmcyclone.com", un site élaboré par des amateurs passionnés de météo.
- ◗ Météo Tropicale : "www.meteotropicale.com", une mine d'informations qui regroupe de multiples liens, sites, bulletins météo, cartes concernant l'actualité cyclonique.

EN ANGLAIS

- ◗ National Hurricane Center: L'organisme chargé par l'Organisation Météorologique Mondiale de la surveillance et de la diffusion des messages cycloniques officiels dans la zone de l'Atlantique Nord. http//: www.nhc.noaa.gov/
- ◗ Facile d'accès, le site Intellicast propose des tracking des phénomènes cycloniques très compréhensibles. http//: www.intellicast.com

AGIR PENDANT

- ✓ Informez-vous : écoutez et suivez les consignes données par la radio et les autorités.
- ✓ Repérez les endroits les plus résistants du local et s'y tenir (pièce centrale, WC, placard, cage d'escalier...).
- ✓ Eloignez-vous des baies vitrées.
- ✓ Surveillez la résistance de l'abri.
- ✓ Surveillez le risque d'inondation.
- ✓ Méfiez-vous du « calme » de l'œil du cyclone car il y aura inversion et un nouveau renforcement des vents après le passage de l'œil.
- ✓ Confinez-vous et attendez la fin de l'alerte.
- ✓ Évitez les appels téléphoniques pour ne pas saturer les réseaux.
- ✓ Placez les groupes électrogènes à l'extérieur du bâtiment

Système d'alerte et mesures à prendre

VIGILANCE JAUNE : SOYEZ ATTENTIF!

Cette étape, déclenchée très en amont du phénomène (cela peut être quatre jours avant), permet d'attirer l'attention de la population sur le passage d'un phénomène météo, en l'espèce d'un cyclone, qui pourrait concerner les Îles du Nord. A cette phase, le danger est alors imprécis ou ses effets sont limités.

MESURES À PRENDRE : soyez vigilants. Tenez-vous informé de l'évolution du phénomène en consultant les bulletins de Météo France diffusés sur les radios ou sur le site internet www.meteo.gp. Vérifiez les réserves nécessaires (aliments, eau, bougies...) et l'état de votre poste radio. Ne prenez pas la mer pour une longue période sans obligation particulière.

VIGILANCE ORANGE : PRÉPAREZ-VOUS !

Cette étape est en général déclenchée dans les 24 à 36 heures avant l'arrivée de vents forts, quand le risque existe qu'un cyclone passe à moins de 110 km des Îles du Nord.

MESURES À PRENDRE : prenez connaissance des bulletins météo et des consignes.
Préparez votre habitation (protection des ouvertures, mise à l'abri et hors d'eau des objets) ou votre évacuation. Protégez vos embarcations nautiques. Effectuez les derniers achats pour acquérir une autonomie de plusieurs jours et faites le plein de votre véhicule.

VIGILANCE ROUGE : PROTÉGEZ-VOUS !

AUCUN OCCUPANT NE DOIT RESTER À BORD DES BATEAUX SE TROUVANT AUX ABORDS DU PORT.
Le risque est alors très fort que le centre du cyclone passe à moins de 110 km des Îles du Nord. Elle est généralement déclenchée 6 à 12 heures avant les vents forts. Fermeture progressive de toutes les entreprises sauf les services concernés par la gestion de crise.

MESURES À PRENDRE : restez informé des conditions météo et respectez les consignes des autorités. Rejoignez votre habitation ou un abri prévu pour votre protection. Évitez tout déplacement. Retirez ou arrimez tout objet pouvant se transformer en projectile. Protégez votre habitation. Fermez toutes les issues. Rentrez les animaux. Préparez la pièce la plus sûre de votre habitation pour vous abriter durant le passage du cyclone.

VIGILANCE VIOLETTE : CONFINEZ-VOUS !

INTERDICTION TOTALE DE CIRCULER sous couvert d'un arrêté, préfectoral ou de la Collectivité, effectif également pendant la vigilance grise, sauf pour les secours. Le cyclone est à proximité immédiate des Îles du Nord.

MESURES À PRENDRE : restez à l'abri et ne sortez sous aucun prétexte. Terminez la consolidation des portes et fenêtres. Eloignez-vous des ouvertures pour éviter les projections de verre en cas de bris. Réfugiez-vous si possible dans la pièce la plus sûre de votre habitation. Préparez-vous à subir des coupures d'électricité et d'eau potable. N'utilisez le téléphone qu'en cas de nécessité absolue. Restez informé des conditions météo et respectez les consignes des autorités. Quelle que soit la situation, restez calme, ne paniquez pas et attendez impérativement les consignes des autorités.

VIGILANCE GRISE : RESTEZ PRUDENT!

Cette phase intervient après le passage du cyclone. Elle peut également être déclenchée à la suite de la vigilance rouge, quand le risque de voir le centre du cyclone passer sur les Îles du Nord s'est finalement éloigné.

MESURES À PRENDRE : Soyez prudent en sortant de l'endroit où vous étiez et essayez d'établir un bilan des dégâts. Eloignez-vous des points bas, des cours d'eau et des pentes abruptes. Consolidez et réparez votre habitation sans prendre de risque. Dégagez les alentours et déblayez les abords. Ne touchez pas aux fils électriques ou téléphoniques tombés à terre. Assistez vos voisins, prévenez les secours si besoin. Ne gênez pas les équipes de secours et évitez les déplacements inutiles. N'encombrez pas le réseau téléphonique sauf urgence. Ne franchissez pas les ravines ou fossés submergés. Vérifiez la qualité de l'eau avant de la consommer.

APRÈS LE PASSAGE DU CYCLONE

- **L'EAU** : Ne consommez jamais l'eau de la citerne, ni l'eau du réseau de distribution. Des informations à ce sujet seront diffusées par les radios et les journaux. En attendant, utilisez l'eau minérale potable mise en réserve. En cas d'urgence, si vous ne disposez pas d'eau potable en bouteille, deux solutions : faire bouillir l'eau pendant 10 minutes puis la "battre" pour la réoxygéner. Ajouter 3 gouttes d'eau de Javel reconstituée par litre d'eau que vous aurez filtrée au préalable, agiter et laisser reposer au moins 30 minutes.
- **L'ALIMENTATION** : En cas de coupure prolongée d'énergie électrique, ne pas consommer les aliments restés trop longtemps au réfrigérateur ou au congélateur.
- **L'ELECTRICITE** : ne pas toucher les câbles au sol ni un coffret électrique, surveiller les enfants à ce sujet. Il faut systématiquement couper son disjoncteur avant de raccorder son groupe électrogène ; de même il est formellement interdit de se raccorder au réseau EDF alors que les agents y travaillent.
- **LA CIRCULATION** : les routes doivent être laissées aux services de secours, aux services techniques. Ne prenez pas votre voiture sans nécessité, d'autant que le carburant risque d'être rationné.